

**Communiqué de presse**

Berne, le 25 juin 2025

Frais de commissions: l'usam se félicite de l'accord conclu entre le Surveillant des Prix et Worldline

L'Union suisse des arts et métiers usam salue l'engagement du Surveillant des prix en matière de frais de transaction sur les paiements sans numéraire. Le nouvel accord conclu avec l'acquéreur Worldline contribue à alléger les charges excessives qui pèsent sur les PME, comme le demande depuis longtemps l'usam. Qui attend toutefois des mesures supplémentaires, notamment dans le domaine du droit de la concurrence.

Les frais sur les transactions effectuées avec des moyens de paiement sans numéraire représentent une lourde charge financière pour les PME. Cette charge a augmenté de façon très rapide ces dernières années. Les PME sont ainsi de plus en plus limitées dans leur activité entrepreneuriale et de plus en plus lésées dans leurs activités commerciales.

L'usam se félicite donc de l'accord conclu entre le Surveillant des prix et l'acquéreur Worldline concernant les transactions d'un montant inférieur à 15 francs. Les réductions de frais convenues, associées à la transparence accrue des frais liés aux moyens de paiement sans espèces décidée la semaine dernière par le Parlement, contribuent de manière importante à alléger la charge des PME – ce pour quoi l'usam s'engage depuis de nombreuses années.

L'usam rappelle en outre que la charge disproportionnée que représentent les frais de commission pour les PME résulte aussi de la concurrence restreinte dont fait l'objet le marché de l'acquisition. Cette situation rend impossible la formation de prix équitables et contraint les PME à accepter des frais excessifs. Par conséquent, l'usam exige que les frais à la charge des PME soient encore réduits davantage, moyennant le rétablissement de la concurrence sur le marché de l'acquisition. La Commission de la concurrence (COMCO) est appelée à agir dans ce domaine également.

Renseignements complémentaires**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74**Urs Furrer**, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.